

Date de convocation : 10/02/2024	L'an deux mille vingt-quatre le 15 février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
Date d'affichage : 10/02/2024	
Nbre de conseillers :	
En exercice : 14	
Présents : 10	
Votants : 14	Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mr Michel LEBOUIC, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Sylvie COUPE, Mr Anthony PRUNIER

Absents excusés :

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

Mme Madeleine BARBELETTE donne pouvoir à Mr André PHILIPOT

Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS

N°15_2024

Eclairage public

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2023 sur l'éclairage public établi par SDE 35.

Il indique que la commune a 353 lampes et 12 armoires de commande.

Suite aux divers travaux de modernisation engagés depuis 2019, il reste 16 luminaires et 1 armoire vétustes.

Ce coût de travaux à financer serait de 56 000 € HT.

Monsieur le Maire propose que ces travaux soient étudiés dans le cadre de l'élaboration des projets de Budgets 2024-2025.

Après échange, les élus présents confirment cette proposition et demandent aussi de regarder les lanternes qui ne sont pas de dernières générations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le rapport du SDE 35 concernant l'éclairage public et le projet d'étude dans le cadre du Budget 2024-2025.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le